



Le Service Commun
**SANTÉ
 SÉCURITÉ
 au
 TRAVAIL**

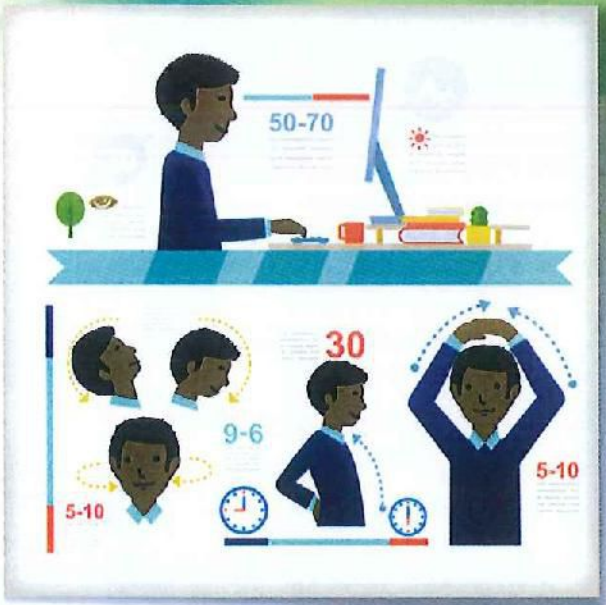


Lundi, Mardi et Jeudi
 8h-13h et 14h-17h30

Mercredi
 8h-13h30

Vendredi
 8h-13h

Le Service Commun
**SANTÉ
 SÉCURITÉ
 au
 TRAVAIL**



© Fotolia | Création et Réalisation : C. CHAPITEAU (Commune de Morme-d.-l.-Eau)



 Rue Paul Lacavé
 97131 PETIT-CANAL

 0590 48 77 92

*Un service commun créé pour vous,
 pour votre bien-être au travail !*



Le Service Commun

SANTÉ SÉCURITÉ au TRAVAIL

Anse-Bertrand, Morne-à-l'Eau,
Le Moule, Petit-Canal, La CANGT,
concerne plus de 1 370 agents

QUI SOMMES-NOUS ?

Un **Service Commun Santé Sécurité au Travail (SCSST)** créé depuis Septembre 2016, placé auprès de la CANGT, qui exerce les missions de prévention pour le compte des collectivités membres, y compris la CANGT.

A QUI S'ADRESSE CE SERVICE COMMUN ?

Ce service commun s'adresse à tous les agents des communes membres de la CANGT : **titulaires, stagiaires et contractuels.**

EN QUOI POUVONS-NOUS VOUS ACCOMPAGNER ?

Le Service Commun Santé Sécurité au Travail (SCSST) intervient dans les domaines suivants :

- la médecine préventive
- les risques professionnels
- les Risques Psycho-Sociaux (RPS)
- la formation
- la politique du handicap

LA MEDECINE PREVENTIVE

- Convocation aux **visites périodiques** :
 - visite d'embauche
 - pré-reprise ou reprise d'activités
- **Informations sur la leptospirose et vaccinations**

LES RISQUES PROFESSIONNELS

- **Amélioration de vos conditions de travail**
- **Informations** sur le port des **Equipements de Protection Individuelle (EPI)** et utilisation des outils et équipements
- Présence de **Déibrillateurs Automatisés Externes (DAE)** et **trousses de secours**
- **Consultation du Document Unique d'Evaluation des risques (DUE)**
- Consignation et **consultation des documents réglementaires** (*registres des dangers graves et imminents, registre santé au travail, règlement intérieur, ...*)

LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

- **Ecoute psychologique** sur rendez-vous avec un psychologue

LA FORMATION

- **Formation de « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)** Formation Initiale (FI), Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)
- **Exercices d'évacuation**

LA POLITIQUE DU HANDICAP

- **Accompagnement à la déclaration de votre situation de handicap**
- **Aide à la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**
- **Adaptation du poste de travail** via le Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)
- **Partenariat avec des institutionnels** et référents dédiés au handicap (**Sameth, MDPH...**)

A QUI S'ADRESSER ?

Le **référent** désigné fera le lien entre le service des Ressources Humaines (RH) de la commune et le Service Commun Santé Sécurité au Travail, placé auprès de la CANGT.

M. Bernard GENE (Anse-Bertrand)

☎ 0590 89 20 17

Mme Nadine ELIEZER (Morne-à-l'Eau)

☎ 0590 24 27 22

Mme Mélisa DUCELIER (Le Moule)

☎ 0590 23 09 06

M. Aly SINAN (Petit-Canal)

☎ 0590 22 62 04

Mme Yvelle TROUILLEFOU (CANGT)

☎ 0590 48 77 92

